

SKI ACRO QUÉBEC



CLASSEMENT SPEQS

- SAUTS -

Octobre 2017

1. But des classements

Le classement est bâti dans le but de classer les athlètes de divers niveaux. Ce classement est utilisé pour des sélections diverses, allant de sélection à des compétitions aux sélections de l'Équipe du Québec, en passant par les bourses. Ce classement sert également d'outil aux entraîneurs afin de mieux diriger les athlètes dans l'atteinte de leurs objectifs.

Il est important de rappeler qu'un classement n'est basé que sur des résultats. Le classement est donc une référence objective de l'évolution des athlètes, mais dans l'optique de développer un athlète à long terme, un entraîneur avisé considérera aussi les aptitudes de l'athlète, son âge et son attitude face à l'entraînement lors de l'établissement d'objectifs.

1.1 Éligibilité aux classements

Pour être éligible aux classements, un athlète doit :

- Être membre en règle de Ski Acro Québec et de Freestyle Canada ;
- Appartenir à un club membre de Ski Acro Québec ;
- Détenir une licence appropriée pour le niveau de compétition auquel il participe.

1.2 Publication du classement

Le classement sera publié sur le site de Ski Acro Québec après la dernière étape du circuit provincial.

2. SPEQS – Sélection Performance Équipe du Québec

La Sélection Performance Équipe du Québec – Saut (SPEQS) comprend la moyenne des 2 meilleurs résultats parmi les circuits suivants :

- Provincial
- Championnat québécois
- NorAm
- Championnat Canadien Junior
- Championnat Canadien Senior

Un athlète doit posséder deux résultats admissibles afin de s'inscrire au classement SPEQS.

Note : Voir Annexe A pour le détail du calcul.

3. Clause blessure

4.1 Principe directeur

La clause blessure est mise en place pour les athlètes blessés. Elle n'a pas pour but de favoriser ou de nuire à un athlète. Tout cas de blessure soumis à Ski Acro Québec sera étudié au cas par cas.

4.2 Application

Dans le cas où l'athlète blessé a manqué un seul départ en saison, aucune mesure d'exception ne sera appliquée.

Dans le cas où l'athlète blessé a manqué plus d'un départ, voire une majorité de compétitions dans la saison, il lui sera possible d'utiliser ses résultats de la saison précédente, en utilisant la moyenne des résultats obtenus la saison précédente.

4.3 Soumission à Ski Acro Québec

Toute clause blessure doit être soumise à Ski Acro Québec par demande officielle transmise par courriel (au cours de la saison par l'entraîneur, accompagnée du rapport de médecin. Le type de blessure et le délai de retour prévu doivent être indiqués sur le billet du médecin.

Si l'athlète blessé ne soumet pas son cas à Ski Acro Québec par voie officielle, Ski Acro Québec n'appliquera pas la clause blessure pour cet athlète.

ANNEXE A – Méthode de calcul pour le SPEQS

a) Degré de difficulté des circuits

- Provincial – 50%
- Championnat québécois – 55%
- Championnat canadien junior – 60%
- Championnat canadien sénior – 90%
- NorAm – 120%

b) Calcul de la valeur d'une course

Le résultat de course est transposé en une valeur entre 0 et 120. Pour calculer cette valeur, une formule est appliquée pour tenir compte du rang obtenu par un athlète et de son pointage par rapport au gagnant. Par la suite, la valeur obtenue est ajustée selon le degré de difficulté du circuit où le résultat a été obtenu (voir le point a)).

- Valeur «Rang» – 60%

Valeur du rang dans la grille 100 points¹ x 0,60

- Valeur «Pointage» – 40%

$\frac{\text{Pointage de l'athlète}}{\text{Pointage du gagnant}} \times 0,40$

- Total de la valeur d'une course

[Valeur «rang» + Valeur «pointage»] x Valeur circuit

L'athlète qui fait la finale ou la super finale et qui obtient un pointage plus bas que son saut de qualification verra son pointage le plus haut être comptabilisé dans le calcul du «pointage». Sa position de finale sera toutefois utilisée dans le calcul de la «place».

c) Précisions relatives aux catégories d'âge

Toute compétition avec catégorie sera reportée sous une seule liste de résultats, toutes catégories confondues (1 liste par sexe).

¹ Pour le détail de calcul de la grille 100 pts, voir l'Annexe A, point d)

d) Grille 100 points

Pointage associé au rang- Femmes

Grille de points - Femme	
Rang	Points
1	100
2	90
3	80
4	70
5	60
6	50
7	40
8	30
9	20
10	10
11	1

Les rangs **11 et plus** obtiendront tous 1 point. Les athlètes ayant un Did Not Finish (DNF), Did Not Start (DNS) ou Disqualified (DSQ) n'obtiendront toutefois aucun point. Les rangs DNS/DNF/DSQ ne sont pas des résultats admissibles.

Pointage associé au rang- Hommes

Grille de points - Homme	
Rang	Points
1	100
2	92.86
3	85.72
4	78.58
5	71.44
6	64.3
7	57.16
8	50.02
9	42.88
10	35.74
11	28.6
12	21.46
13	14.32
14	7.18
15	1

Les rangs **15 et plus** obtiendront tous 1 point. Les athlètes ayant un Did Not Finish (DNF), Did Not Start (DNS) ou Disqualified (DSQ) n'obtiendront toutefois aucun point. Les rangs DNS/DNF/DSQ ne sont pas des résultats admissibles.